



Formation professionnelle

# Extraction des huiles d'olives



## CFPPA - Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole

### • DUREE

3 jours soit 21 heures

### • LIEUX

CFPPA, avenue Edouard Herriot à  
Saint-Rémy-de-Provence

### • DATES de la prochaine SESSION;

4, 5 et 6 Octobre 2023

### • TARIF

441 €

### • EFFECTIF

De 6 à 12 personnes maximum

### • ACCESSIBILITE

Locaux aux normes PMR  
Référénte handicap Aurore VAL  
aurore.val@educagri.fr

### • DELAIS D'ACCES A LA FORMATION

15 jours à 2 mois (si financement)

### • CONTACT

Secrétariat du CFPPA  
04.32.62.01.61  
[cfppa.st-remy@educagri.fr](mailto:cfppa.st-remy@educagri.fr)

### • PRE-REQUIS

Aucun

### • TAUX DE SATISFACTION

94%

## OBJECTIFS GENERAUX

Connaître les modalités et techniques d'extraction des huiles d'olives.  
Appliquer les bonnes pratiques et les règles d'hygiène (démarche HACCP).

## OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Appréhender les fonctions d'un moulin type et les techniques d'extraction.  
Comprendre et maîtriser les différentes étapes de la transformation.  
Gérer les urgences et les impondérables

## C O N T E N U

Composition de l'huile d'olive, profil organoleptique. Normes légales. Sélection et agrément de la matière première. Incidence variétale et de l'avancée de la saison de récolte. Trituration : les différentes modalités d'extraction selon l'objectif final (fruité vert ou fruité noir). Moulin type (système continu) : étapes successives du procédé d'extraction de l'huile. Les points critiques de la chaîne d'extraction et les modalités de maintenance. Mise en application de la traçabilité. Différents assemblages. Apports théoriques de la dégustation. Recyclage des sous-produits.

## PUBLIC

Salarié.e.s et exploitant.e.s oléicoles, salarié.e.s et dirigeant.e.s de moulins à huile. Autres publics suivant projets professionnel.

## MODALITES PEDAGOGIQUES

En présentiel, en s'appuyant sur la dynamique de groupe et des méthodes actives.

## MODALITES D'EVALUATION

Evaluation formative. Délivrance d'une attestation de formation avec les capacités acquises. Enquête de satisfaction du stagiaire.

## FINANCEMENTS

Chef d'exploitation, contributeur/trice VIVEA : dossier présenté par nos services 2 mois avant.

Salarié.e.s agricoles: financement possible par inscription préalable sur le catalogue des offres régionales d' "OCAPIAT" (OPCO).

Formation non éligible au Compte Personnel de Formation (CPF).

<https://pa.st-remy.educagri.fr/cfppa-centre-de-formation-pour-adulte/formation-professionnelle>

CFPPA Saint-Rémy-de-Provence - Tel 04 32 62 01 61 - [cfppa.st-remy@educagri.fr](mailto:cfppa.st-remy@educagri.fr) - Siret 19131715500023

EPLFPA Les Alpilles - Avenue Edouard Herriot - 13210 Saint-Rémy-de-Provence (Tel EPL : 04 90 92 03 20)

Maj sept.2023